

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [4]

Artikel: Jura

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Neuchâtel

Splendeurs afghanes

(sch) — Sous le titre « Immortel Afghanistan », le Musée d'ethnographie de Neuchâtel expose jusqu'au 19 avril quelque 130 pièces afghanes, ensemble réuni il y a une trentaine d'années et donné à fin 1986 au Musée par Agathe Salina, ancienne députée vaudoise et



Collier en argent avec dépôts d'émail.

Photo Alain Germond, Musée d'ethnographie de Neuchâtel

membre de l'ADF. Mme Salina, qui a vécu dans plusieurs pays lointains (Vietnam, Cambodge, Pérou, Congo-Brazzaville) a passé deux ans en Afghanistan comme expert de l'UNESCO en éducation féminine. Ouverte à autrui et curieuse des gens et de leur histoire, elle fut fascinée par les richesses culturelles du pays et c'est avec infiniment de respect pour ce peuple qu'elle présentait cette collection lors du vernissage de l'exposition.

Cherchez la femme...

(ib) — L'année dernière, le Centre de liaison neuchâtelois a participé à l'enquête commune des Centres romands auprès des banques et grands magasins. En question, la répartition hommes/femmes parmi les cadres supérieurs. Quarante-deux questionnaires envoyés aux entreprises de tout le canton pour un maigre 8 % de réponses. Qu'on se le dise : en Pays de Neuchâtel, aucune femme n'occupe un poste de cadre supérieur dans les banques et grands magasins touchés. Des arguments soulevés, nous apprenons que la femme, avec charges familiales, interrompt son activité à une certaine époque, accumulant un retard par inaction professionnelle ; une formation supplé-

mentaire serait nécessaire et toute femme n'est pas prête à cela !

Les têtes galonnées qui peuplent les établissements bancaires ont passé sous les drapeaux l'équivalent de quelques maternités. Paradoxe, ces absences-là sont plutôt bénéfiques pour l'ascension professionnelle.

Il ressort de l'enquête en général que le cadre de sexe féminin a un... cadre de vie de célibat ou sans enfant.

Valais

Filles en échec à Martigny

(fi) — Stupeur et émoi dans la population octodurienne : 41 % des filles entrées au Cycle d'Orientation l'automne passé n'ont pas atteint le fatidique 4 de moyenne exigé pour les branches principales au terme du premier trimestre. Contre 15 % chez les garçons. Discrimination ? Inégalité de traitement ? La question reste ouverte si l'on sait que la mixité, bien que prônée par la loi valaisanne, ne sera pas introduite au Cycle d'Orientation de Martigny avant l'automne 1989.

Pour l'heure, ce taux d'échecs aberrant a incité un groupe de maîtres primaires et de parents d'élèves à ouvrir le débat dans la presse locale : étant donné que les filles réalisent des résultats scolaires égaux sinon supérieurs aux garçons à l'école primaire, qui est mixte, comment se fait-il qu'elles échouent en si grand nombre au CO ?

Cilette Cretton le relevait dans *Le Confédéré* : « Il est donc paradoxal que, dès l'âge de 12 ans et à Martigny seulement, la vapeur soit renversée au point que les deux-cinquièmes des filles ne parviennent pas à suivre avec profit un enseignement établi à l'intention des deux sexes. S'il n'y a pas de différences essentielles dans les programmes, il faut donc bien admettre que les deux seules variables possibles sont : le système d'évaluation du travail et la qualité de l'enseignement dispensé. » Le collège Sainte-Jeanne-Antide (CO des filles) a effectivement la réputation de placer très haut la barre des exigences. On rétorquera que c'est une garantie pour une formation plus solide. Mais à quel prix ? « Combien ne tentent

même pas d'accéder à une école du deuxième degré, persuadée qu'elles n'auront de toute façon aucune chance de succès ? » Un seul remède à cela : la mixité, qui garantit un enseignement et une évaluation équitables pour garçons et filles.

Les enseignants de Sainte-Jeanne-Antide ripostent : les élèves mis en échec (filles et garçons) sont, pour la très grande majorité, domiciliés à Martigny même : il ne s'agirait donc pas d'un problème de mixité mais de disparité entre la ville et les autres communes du district. Dès lors, de deux



Désormais, le mal est fait.

choses l'une : ou bien les maîtres primaires de Martigny sont incompetents, ou bien ceux des communes avoisinantes pêchent par excès de zèle en axant leur effort sur les branches principales au détriment d'autres matières !

Notre propos n'est pas ici de trancher. Les autorités scolaires ont d'ailleurs déjà pris l'affaire en main : des tests seront effectués ce printemps dans les deux cycles. En attendant le mal est fait et... qui paie les pots cassés ?

Jura

Villa Cassandra : ouverture en juin

(nr) — Nous vous avions présenté, dans notre édition de janvier, le projet de la Villa Cassandra, lieu de rencontre et de formation réservé aux femmes à Damvant. La date d'ouverture de la Villa Cassandra est désormais fixée au mois de juin.

Vingt cinq personnes, femmes et enfants, réparties en

deux groupes, pourront y être accueillies. Pour permettre aux mères de profiter au maximum des activités du centre, les enfants seront confiés à une jardinière.

Le programme est actuellement mis sur pied. On pourra, en l'espace d'un week-end ou d'une semaine, suivre des cours de danse, de théâtre, d'expression corporelle et orale, de cuisine végétarienne, de peinture, de jardinage biologique, de droit et de tarot. Les femmes auront également l'occasion, au cours de ces rencontres, d'échanger leur point de vue sur les différents problèmes du couple et prendre ainsi un peu de recul. La villa Cassandra accueillera prochainement un groupe du service complémentaire féminin, qui lors d'une session de travail, aidera à construire un sauna. Les futures animatrices, Mmes Berlowitz, Rérat et Cerretelli, espèrent que le plus gros des travaux sera terminé lors de l'ouverture au mois de juin. Elles annoncent pourtant que certaines installations seront encore provisoires pendant le premier mois.

L'association se déclare très intéressée à recevoir des groupes politiques féminins.

Villa Cassandra, Damvant, tél. (066) 76 61 85.

Jura

Pour une éducation sans préjugés

(nr) — Pour marquer la Journée internationale des femmes, le Bureau de la condition féminine avait invité Catherine Valabrégue, bien connue en France pour avoir contribué, dès les années soixante, à l'évolution de la condition féminine.

Un public très nombreux s'était déplacé pour écouter l'oratrice. Mme Valabrégue, consultante en matière de sexisme auprès des communautés européennes, a écrit plusieurs ouvrages. On lui doit aussi l'élaboration d'un matériel pédagogique « Pour une orientation des filles dans les domaines scientifiques et techniques ». Mme Valabrégue fait également partie, aux côtés de Benoîte Groult, de la Commission française de terminologie.

« Trop de filles se privent d'étudier les sciences et les ma- »

thématiques ; trop de garçons se privent de faire les lettres ». C'est cette constatation qui a poussé Mme Valabrègue à créer, en 1980, une association « pour une école non-sexiste ».

Pour la conférencière, le sexisme est trompeur, dans les termes surtout. Les noms de métiers, par exemple, devraient être utilisés au féminin. Pour ce faire, l'éducation doit s'entreprendre dès l'enfance. En France, il existe d'ailleurs, une série de livres libérés de tout sexisme.

Dans le canton du Jura, un effort a été fait du côté de l'orientation professionnelle. Le BCF propose en effet aux filles, dans une brochure, des métiers écrits au féminin, comme plombière, imprimeuse ou électricienne.

La conférence aura laissé le public quelque peu sur sa faim. Le débat qui a suivi a bien montré que chacun, homme et femme, est conscient du problème du sexisme. Quant à faire bouger les choses... Personne, pas même Catherine Valabrègue, malgré sa grande expérience, n'a pu apporter de solution.

Première jurassienne

Mme Michèle Brahier, au bénéfice d'un brevet d'avocat, a été nommée présidente du Tribunal de district de Delémont. Elle est la première femme à occuper un tel poste dans le canton du Jura.

Genève

En bref

● L'Association Solidarité Femmes en Détresse s'appelle désormais **Solidarité Femmes**. Ses responsables ont décidé de renoncer au terme de détresse, qui suggère trop une image de femme victime et figée dans son malheur. Rappel de l'adresse : CP 2831, 1211 Genève 2.

● Le Centre F-Information, en collaboration avec l'AMCF-AFM, a édité une notice explicative sur la **Séance de conciliation** à l'intention des couples en instance de divorce ou de séparation. Tél. (022) 21 28 28 ou (022) 20 78 11.

Genève

Le bureau de l'égalité est né

(jbw) — Un bureau de l'égalité des droits entre hommes et femmes est institué par arrêté du Conseil d'Etat du 18 février 1987. Ce bureau a les tâches suivantes.

1. Eliminer toutes les discriminations contenues dans la législation genevoise.
2. Effectuer des études et des enquêtes sur la situation des femmes dans le canton.
3. Informer la population et les associations ainsi que les services de l'administration sur les questions concernant l'égalité des droits, mais également recueillir des informations, c'est-à-dire recevoir les doléances des femmes, et pourquoi pas des hommes.

Le bureau est supervisé par une commission présidée par le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police. Elle est composée d'au moins 6 représentantes d'associations féminines genevoises, d'un représentant de chaque

parti politique et de représentants des départements intéressés.

Cette commission conseille et soutient le bureau dans ses activités.

Pour renforcer cet organisme mis en place directement par le Conseil d'Etat, le peuple devra se prononcer sur un article constitutionnel ainsi formulé :

« L'homme et la femme sont égaux en droit. Il appartient aux autorités législatives et exécutives de prendre les mesures pour assurer la réalisation de ce principe et aux autorités judiciaires de veiller à son respect. »

La déléguée à l'égalité n'est pas encore choisie, et le budget dont elle va disposer n'est pas encore connu. On parle de Fr. 300 000.— à Fr. 500 000.— à inscrire au budget 1988.

Genève

Statistiques promises pour fin 1987

(jbw) — Il aura fallu le changement d'un conseiller d'Etat et l'opiniâtreté de certaines féministes pour obtenir que le service cantonal de statistique

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 